Rhône-Alpes, Haute-Savoie
Morzine
les Dromonts
chemin de la Combe , route des Rennes

Ensemble de 4 Maisons dite les chalets de la Combe

Références du dossier

Numéro de dossier : IA74000801
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2006
Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Stations de sports d'hiver
Degré d'étude : repéré

Désignation

Dénomination : maison
Appellation : les chalets de la Combe

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 2006, O1, 211-212

Historique

"Les chalets de la Combe" sont un programme particulier de quatre petits logements d'une superficie de 90 m2 chacun en moyenne, disposés côte à côte. Conçus par le Collectif Architecture en 1977, ces chalets présentent la particularité pour la station d'Avoriaz d'être construits selon une trame exclusivement orthogonale dont la régularité est brisée par une combinaison de décalages successifs en plans et en élévation, installant ainsi une volumétrie animée qui masque la disposition répétitive des logements. L'opération est réalisée dans le versant nord de la butte des Dromonts sur un terrain réunissant deux parcelles (lots n° 58, 59, 63 et 64 du lotissement, surface du terrain de 1067 m2, 367 m2 de plancher en totalité) et placée à proximité du coeur de la station. Il s'agit d'une opération conduite par quatre pionniers de la station qui investissent chacun un logement dans une résidence construite selon des critères plus économiques que les réalisations habituelles d'Avoriaz.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle
Dates : 1977 (daté par source)
Auteur(s) de l'oeuvre : Architecture Collectif (agence d'architecture, attribution par source)
Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : Annie Famose (commanditaire), Robert Faure (commanditaire), Isabelle Mir (commanditaire), Gilbert Ruesch (commanditaire)

Description

Les chalets de la Combe comprennent quatre chalets mitoyens. Deux sont placés en partie courante, compris entre deux chalets pignon, l'un à l'ouest, l'autre à l'est. Pour suivre la déclivité du terrain, chaque chalet est décalé en altitude de 1,50 m, proposant une composition d'ensemble en cascade.£Chaque chalet est conçu selon le même plan. Ils comprennent chacun trois niveaux aménagés dans un plan rectangulaire de 5,60 m de large par 10,00 m de profondeur ; les murs gouttereaux formant des façades orientées, l'une au sud côté amont et l'autre au nord côté aval ; à chaque extrémité, les murs pignons sont ouverts. Chaque niveau présente un double décalage en plan. D'une part, le niveau de rez-de-chaussée haut est en encorbellement de 1,50 m par rapport au côté nord du rez-de-chaussée bas, formant une protection de l'entrée. D'autre part, le plan rectangulaire du chalet est partagé en deux travées avec un décalage de 1,50 m. Le niveau rez-de-chaussée bas forme un socle de superficie réduite avec une profondeur variant de 4,00 m à 4,80 m. Il est encastré dans le terrain et l'entrée s'effectue côté nord, ouvrant sur l'escalier tournant et une chambre. Au niveau supérieur, le séjour comprend

au nord un coin cuisine et un coin repas aménagé sous toiture. Le salon placé au sud est aménagé au rez-de-chaussée haut, ouvert de plain-pied sur une terrasse nivelée et soutenue par des murets en pierres. A l'étage, deux chambres sont aménagées sous toiture, ouvertes côté sud et les sanitaires sont placés sur le palier à l'aplomb de la cuisine. Dans le chalet pignon ouest, le logement est agrandi par un décalage en pointe offrant une vue supplémentaire pour le séjour et pour la chambre de l'étage ; dans celui de l'est, le coin repas est agrandi par un encorbellement permettant une fenêtre d'angle ouverte sur le coeur de la station. La construction est en maçonnerie de béton recouverte d'un essentage de planches horizontales. La toiture comporte dans sa partie supérieure deux versants pentus et un faîtage perpendiculaire aux murs pignons et une toiture à un seul pan côté nord sur le coin repas. La volumétrie des chalets diffère d'une face à l'autre. Côté amont, la façade est une paroi unique ouverte au sud, tandis que du côté aval, la volumétrie est animée par le double décrochement du niveau séjour sur le niveau de l'entrée tourné vers le nord.

Eléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; essentage de planches
Matériau(x) de couverture : bois en couverture
Étage(s) ou vaisseau(x) : étage de soubassement, rez-de-chaussée surélevé, 1 étage carré
Type(s) de couverture : toit à deux pans
Escaliers : escalier de distribution extérieur : escalier droit, en maçonnerie ; escalier dans-oeuvre : escalier tournant à retours sans jour, en maçonnerie

Typologies et état de conservation

Typologies : chalet champignon polygonal, chalet mitoyen

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Illustrations

Plan masse, extrait du plan cadastral
Dess. Jean-François Lyon-Caen, Dess. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400945NUD

Vue d'ensemble depuis le nord
Phot. Eric Dessert
IVR82_20097400630NUCA

Vue générale depuis le sud
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400952NUCA

Façades nord
Phot. Jean-François Lyon-Caen, Phot. C. Salomon-Pelen
IVR82_20087400953NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :
Présentation de l'aire d'étude d'Avoriaz (IA74000866) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Maisons dites chalets (IA74000869) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine
Oeuvre(s) contenue(s) :
Oeuvre(s) en rapport :
Secteur urbain concerté : quartier les Dromonts (IA74000873) Rhône-Alpes, Haute-Savoie, Morzine, les Dromonts

Auteur(s) du dossier : Jean-François Lyon-Caen, Catherine Salomon-Pelen
Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Ecole d'architecture de Grenoble

Plan masse, extrait du plan cadastral

IVR82_20087400945NUD
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Technique de relevé : reprise de fond ;
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue d'ensemble depuis le nord

IVR82_20097400630NUCA
Auteur de l'illustration : Eric Dessert
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vue générale depuis le sud

IVR82_20087400952NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Façades nord

IVR82_20087400953NUCA
Auteur de l'illustration : Jean-François Lyon-Caen, Auteur de l'illustration : C. Salomon-Pelen
Date de prise de vue : 2006
© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation